

LCM

le Low Cost* du Ménage



**Vous souhaitez alléger votre quotidien ?
Par des prestations régulières ou occasionnelles...
Ménage, repassage, garde d'enfants de plus de 3 ans**

**19€ De l'heure soit 9,50€
après réduction d'impôts****

Aucun frais de déplacement - Aucun frais de dossier
Aucun frais supplémentaire

03.88.72.61.32 ou 06.79.71.36.56

En partenariat avec



Ne pas jeter sur la voie publique - Agrément simple n° N°110811/F/067/S/043 - N°siren 533 240 552 *bas prix **Selon loi fiscale en vigueur
Tarifs valable jusqu'au 31/12/2017*

Ma banque et mon assurance
au quotidien...

en toute
confiance

Vous voulez disposer de tous les produits et services de la banque et de l'assurance. Vous préférez vous adresser à un interlocuteur unique qui vous connaît bien. Vous avez envie de bénéficier de taux de crédit avantageux, de tarifs clairs et de services performants. Au Crédit Mutuel, nous faisons tout pour répondre à vos attentes afin que vous puissiez vivre au quotidien une relation en toute confiance.

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler
www.creditmutuel.fr

Crédit Mutuel Schirrhein - Schirrhoffen
77, rue Principale - 67240 Schirrhein
Tél. : 03 88 63 26 89 - Fax : 03 88 63 70 63
E-mail : 01852@cmcee.creditmutuel.fr

Imprimerie GB Print - 67690 Rittershoffen

SCHIRRHEIN / SCHIRRHOFFEN

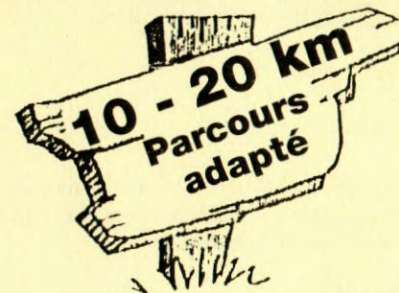
BAS-RHIN

24^{ème}

MARCHE POPULAIRE INTERNATIONALE

28 octobre 2018

HARZKNIBBE SCHIRRHEIN / SCHIRRHOFFEN



Membre F.F.S.P. N° F0805
Visa F.F.S.P. 2008 - 67 - 183 - H

Internet : <http://www.ffsp.fr> ✉ contact@ffsp.fr

Facebook : [facebook.com/ivv.france](https://www.facebook.com/ivv.france) Twitter : twitter.com/ffsp_officiel

Partenaires de la F.F.S.P.



EN-PROVENCE
OLYMPIADES 2019
FRANCE



Groupama

Agrément ministériel national du 20 juin 2006. Reconnaissance de mission publique par arrêté N°012156 du 2 août 2001

INFORMATIONS AUX MARCHEURS

PARCOURS

Champs et forêts avec difficultés moyennes.
10 - 20 km et parcours adapté

PARTICIPANTS

Ouvert à tous sans limite d'âge. Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés.
Les chiens doivent être tenus en laisse. Il est interdit de fumer et de faire du feu sur le parcours.

DÉPART-ARRIVÉE

Salle Socio-Culturelle de Schirrhein.
Départ 7h à 14h et 13h pour le 20 km . Arrivé avant 17h

COTISATION DE PARTICIPATION

Inscription sans souvenir : 2,00€

RÉCOMPENSE

A tous les groupes de plus de 25 participants.
A la randonneuse et au randonneur les plus âgés (s'inscrire au départ).

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

Monsieur Bernard WARTER
90, rue Principale
F-67360 FROESCHWILLER
Tél. 09 50 05 74 37

SECOURISME

Secouristes diplômés
Urgences : 112

ASSURANCE

La F.F.S.P est garante en R.C. auprès de GROUPAMA. Tout participant devra être muni d'une licence de participation délivrée au départ. Cette licence devra être remplie au départ.
L'inscription à la marche vaut déclaration de bonne santé.

LICENCE DE PARTICIPATION

La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre **une cotisation de participation sans souvenir de 2€** . **Portant les timbres de contrôle**, elle donne droit au tampon IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.

RAVITAILLEMENT

Boissons et petits collations gratuites aux contrôles.
Possibilité de ravitaillement aux contrôles et à la salle polyvalente de Schirrhein.

La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques, sauf arrêté municipal ou préfectoral.

Ne pas jeter sur la voie publique

HINWEISE ZUR VERANSTALTUNG

WANDERSTRECKE

5 - 10 und 20 Km durch Wälder und Wiesen.
Mittlere Schwierigkeit

START-ZIEL

Salle Socio-Culturelle de Schirrhein.
Start von 7Uhr bis 14Uhr. 13 Uhr für 20 Km . Ankunft vor 17Uhr.

TEILNAHMEBETRAG

I.V.V Stempel : 2,00€

SANITÄTSDIENST

Feuerwehr Schirrhein

HAFTPFLICHT

Der Veranstalter ist gegen Haftpflichtansprüche Dritter versichert durch GROUPAMA

VERPFLEGUNG

Getränke, Speisen auf der Strecke sowie am Start und Ziel

VORANMELDUNG UND AUSKUNFT

HERR Bernard WARTER
90, rue Principale - F-67360 FROESCHWILLER - Tél. : (0033) 9 50 05 74 37

Die Veranstaltung findet bei jeder Witterung statt ausser
Verordnung der Gemeinde oder der Prefektur.

